

Année scolaire 2026-2027

Services	Périodes	Dates de la période	Dates d'ouverture des inscriptions pour la période	Date limite pour les inscriptions / modifications / annulations
Période 1 – 2026/2027				
ALSH	Mercredis Septembre / Octobre 2026	Du 2 septembre au 14 octobre 2026	Le mercredi 18 août 2026 9h	Le jeudi précédent la semaine de la venue de l'enfant 23h59
	Vacances d'Automne 2026	Du 19 octobre au 30 octobre 2026	Le lundi 14 septembre 2026 10h	Le dimanche 4 octobre 2026 23h59
Période 2 – 2026/2027				
ALSH	Mercredis Novembre / Décembre 2026	Du 4 novembre au 16 décembre 2026	Le lundi 5 octobre 2026 10h	Le jeudi précédent la semaine de la venue de l'enfant 23h59
	Vacances de Noël 2026	Du 21 décembre 2026 au 1er janvier 2027	Le lundi 16 novembre 2026 10h	Le dimanche 6 décembre 2026 23h59
Période 3 – 2026/2027				
ALSH	Mercredis Janvier / Février 2027	Du 6 janvier au 4 17 février 2027	Le lundi 7 décembre 2026 10h	Le jeudi précédent la semaine de la venue de l'enfant 23h59
	Vacances d'Hiver	Du 22 février au 5 mars 2027	Le lundi 18 janvier 2027 10h	Le dimanche 7 février 2027 23h59
Période 4 – 2026/2027				
ALSH	Mercredis Mars / Avril	Du 10 mars au 14 avril 2027	Le lundi 8 février 2027 10h	Le jeudi précédent la semaine de la venue de l'enfant 23h59
	Vacances de Printemps	Du 19 avril au 30 avril 2027	Le lundi 15 mars 2027 10h	Le dimanche 4 avril 2027 23h59
Période 5 – 2026/2027				
ALSH	Mercredi Mai / Juin	Du 4 mai au 29 juin 2027	Le lundi 5 avril 2027 10h	Le jeudi précédent la semaine de la venue de l'enfant 23h59
	Vacances d'été	Du 5 juillet au 31 août 2027	Le lundi 3 mai 2027 10h	Pour juillet : le dimanche 20 juin 2027 Pour août : date non définie

FERMETURES ALSH 2026 et 2027 :

- Le mercredi 11 novembre 2026
- Le vendredi 25 décembre 2026
- Le vendredi 1^{er} janvier 2027
- **Fermetures estivales à définir**

Modalités d'inscriptions et de désinscription pour les familles

- **Pour les mercredis** : Vous pouvez inscrire, modifier ou annuler les inscriptions de votre enfant jusqu'au jeudi précédent la venue de l'enfant au centre de loisirs. Si vous n'avez pas de place sachez **qu'il existe une liste d'attente pour l'ALSH**. Il suffit d'envoyer un mail à alsh@corps-nuds.fr en indiquant **la date et le type d'inscription** (journée avec repas, matin + repas...).
- **Pour les petites vacances scolaires** : Vous pourrez inscrire, modifier ou annuler les inscriptions de votre enfant **jusqu'au dimanche 15 jours avant le début des vacances scolaires**. Si vous n'avez pas de place sachez **qu'il existe une liste d'attente pour l'ALSH**. Il suffit d'envoyer un mail à alsh@corps-nuds.fr en indiquant **la date et le type d'inscription** (journée avec repas, matin + repas...).
- **Pour les vacances d'été** : L'inscription, la modification ou l'annulation des inscriptions se feront jusqu'au dimanche 15 jours avant le début de l'été avant le début des vacances et ce **pour chacun des mois**.

Règles d'annulation / facturation

- **Annulations dans les délais** = pas de facturation
- **Absence justifiée prévenue hors délais** = pas de facturation si présentation d'un justificatif :
 - Certificat médical (enfant, fratrie ou parent)
 - Décès ou urgence familiale
 - Attestation employeur
- **Absence non justifiée prévenue hors délais**
 - Si une place est attribuée à un autre enfant en liste d'attente = pas de facturation
 - Si la place ne peut pas être réattribuée = facturation